



# Lettre de veille du centre de ressources du **CAFOC**



*L'essentiel de l'actualité de la formation professionnelle à destination des acteurs du réseau*

**Édition Spéciale Confinement du 7 mai 2020 – N°6**

La Lettre de veille du CAR, durant la période de confinement, se transforme en **lettre d'information hebdomadaire** et sera envoyée chaque jeudi. Elle se divise en 3 parties : la 1<sup>ère</sup> relate **l'actualité brûlante du Coronavirus et ses répercussions sur notre secteur**, la 2<sup>nd</sup>e se compose de **brèves pour retenir l'essentiel de l'actualité**, et la 3<sup>ème</sup> propose de pallier cette actualité anxiogène en proposant des **ressources positives**.



## **ACTUALITÉS : LES IMPACTS DE LA CRISE DUE AU CORONAVIRUS**

Rappel des sources accessibles à consulter régulièrement

Les Ressources de Centre Inffo

[Focus sur les textes juridiques](#) en lien avec la pandémie du Coronavirus qui impactent l'activité des entreprises dans le champ emploi-formation.

[Rubrique dédiée au Covid-19](#) et à son impact sur le secteur de la formation qui regroupe des actualités, une série de documents utiles, des informations sur le travail à distance ainsi qu'une revue de presse quotidienne.

Un [Dossier Régions, formation et Covid-19](#) retrace les mesures régionales prises pendant la période de confinement, et pour que l'activité formation soit en situation de repartir à l'issue de la crise.

Ressources du Ministère du Travail

Le ministère du Travail publie sur son site [tous les textes réglementaires](#) pour le secteur travail, emploi et formation professionnelle relatifs au Covid-19.

**Consulter les "Questions-réponses" du Ministère du Travail**

Le ministère a réorganisé la totalité des "questions-réponses" autour de [16 thématiques](#). **5 concernent la formation :**

[Formation professionnelle : stagiaires et organismes de formation](#)

[CPF](#)

[Transition Pro](#)

[Apprentissage \(apprentis et organismes de formation / CFA\)](#)

[FNE-Formation](#) **Mis à jour le 29 avril 2020**

[travail-emploi.gouv.fr](#)

**Consulter le nouveau [Protocole national de déconfinement](#)**

**Consulter les [Fiches conseils métiers et guides pour les salariés et les employeurs](#), mises à jour régulièrement**

[Questions – réponses sur les examens nationaux](#) **Version actualisée du 5 mai 2020**

[Questions-réponses concernant l' Appli CPF](#) par la Caisse des dépôts

Ressources du site du gouvernement

Toutes les [information essentielles concernant le Coronavirus](#) sont recensées sur le site du gouvernement.

Communiqués de presse de mise à jour quotidienne sur la situation de la pandémie en France et dans le monde :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/>

Edouard Philippe prendra la parole ce jeudi 7 mai à 16h pour présenter les mesures détaillées du plan de déconfinement

Déconfinement : votre département est-il en vert, orange ou rouge ?

La [carte de France provisoire du déconfinement](#) est mise à jour quotidiennement jusqu'au 7 mai ou elle sera figée. Pour rappel, si votre département est **classé en vert**, cela signifie que le déconfinement va se dérouler dans les conditions énoncées le 29 avril, notamment en ce qui concerne la réouverture des collèges ou des parcs. Si votre département est **classé en rouge**, c'est que le taux d'infection et le nombre de personnes hospitalisées sont encore trop élevés. Et donc que les restrictions de déplacement seront plus importantes, même si le flou persiste sur les modalités de ce déconfinement « plus strict ». **En orange**, on retrouve les départements qui se situent dans une situation intermédiaire et sont susceptibles de basculer en rouge.

solidarites-sante.gouv.fr, 07/05/2020

Discours d'Édouard Philippe au Sénat le 4 mai 2020

Le Premier ministre, a fait [une déclaration au Sénat](#), le 4 mai 2020. dans le cadre de la situation de l'épidémie du Covid-19 et de la stratégie de déconfinement du 11 mai prochain. Il y a annoncé de nouvelles mesures. Sur le plan économique, d'abord, **le dispositif d'activité partielle sera maintenu jusqu'au 1<sup>er</sup> juin et le fonds de solidarité jusqu'à fin mai**. Sur le plan social, ensuite, **800 000 étudiants**, de moins de 25 ans, précaires, percevant une aide personnalisée au logement ou venant d'outre-mer et restés seuls en métropole, **recevront une aide de 200 euros** le 15 juin. Enfin, Édouard Philippe a aussi indiqué que l'État financerait 50 % du coût de l'achat de masques par les collectivités territoriales, y compris de façon rétroactive pour les commandes passées depuis le 13 avril. **Le Sénat a rejeté le plan de déconfinement du gouvernement par 89 voix contre 81 et 174 abstentions**. Le vote est symbolique et n'aura pas d'incidence effective. Mais il inscrit noir sur blanc que d'union nationale il n'y a pas.

gouvernement.fr, leparisien.fr et info-socialrh.fr, 04 et 05/05/2020

Nouveaux textes législatifs parus ou à paraître

État d'urgence sanitaire : le gouvernement revoit sa copie dans le projet de loi adopté par le Conseil des ministres

**Convoqué samedi 2 mai 2020, le Conseil des ministres a adopté [le projet de loi prolongeant jusqu'au 23 juillet inclus l'état d'urgence sanitaire pour lutter contre l'épidémie de Covid-19](#)**. À l'ordre du jour du Sénat le 4 mai, ce texte adapte la loi du 23 mars pour mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'accompagnement progressif du déconfinement de la population annoncé pour le 11 mai. Le texte vise d'abord à permettre au préfet de placer en quarantaine et de maintenir à l'isolement les personnes entrant sur le territoire national. Le contrôle du juge des libertés et de la détention n'est pas très strict. Il peut être saisi par l'intéressé ou s'autosaisir, mais le texte ne prévoit pas, pour l'heure, qu'il puisse statuer sur la mise en quarantaine. Le projet de loi prévoit également l'extension des catégories d'agents habilités à constater la violation des mesures de confinement. Les agents assermentés de la SNCF et de la RATP pourront par exemple dresser les PV pour ces infractions. Le texte permet au ministère de la Santé de **créer l'application StopCovid** pour recenser les cas confirmés et **mettre en œuvre le tracing**. Le projet de loi comprend une habilitation du gouvernement à prendre une ordonnance pour prévoir toute mesure relevant du domaine de la loi nécessaire à l'organisation de ces systèmes d'information.

aefinfo.fr et info-socialrh.fr, 02 et 04/05/2020

Insertion par l'activité économique : création d'un traitement de données personnelles

[Un arrêté du 7 avril 2020](#), publié au JO du 5 mai 2020 porte « **création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à un téléservice visant à faciliter la mise en œuvre des parcours d'insertion par l'activité économique dénommé "plateforme de l'inclusion"** ». Cette plateforme a pour but de faciliter l'identification des structures d'IAE sur le territoire en centralisant un registre de l'offre de parcours d'insertion ; fluidifier le recrutement des personnes éligibles à l'IAE en refondant l'agrément de Pôle emploi ; analyser statistiquement et améliorer la compréhension de l'évolution structurelle des bénéficiaires. Les données enregistrées sont conservées jusqu'à 13 mois après la fin du parcours d'insertion par l'activité économique du bénéficiaire.

legifrance.gouv.fr et centre-inffo.fr, 05/05/2020

### Décrets concernant le chômage partiel

Le [décret n° 2020-522](#) publié au JO du 6 mai, précise "les modalités applicables en matière d'activité partielle pour les cadres dirigeants, les salariés portés titulaires d'un CDI et les marins-pêcheurs rémunérés à la part". De plus, il apporte quelques corrections pour les personnels navigants, les pigistes et les intermittents du spectacle.

Le [décret n° 2020-520](#), publié au JO du 6 mai 2020, entérine deux décisions importantes : d'une part celle du transfert, à compter du 1er mai, des personnes en arrêts de travail pour motifs dérogatoire vers le régime de chômage partiel, et d'autre part celle de la prise en charge à 100 % par l'assurance maladie des tests de dépistage PCR du Covid-19.

**Muriel Pénicaud** annonce qu'une **disposition législative devrait être adoptée le 7 mai 2020** en Conseil des ministres, pour **permettre aux salariés placés en activité partielle d'acquérir pleinement des droits à la retraite de base** du régime général.

aefinfo.fr et info-socialrh.fr, 06 et 07/05/2020

### Le décret concernant l'aide exceptionnelle aux plus modestes est publié

Le [décret n° 2020-519](#) prévoyant **l'attribution d'une aide exceptionnelle de solidarité liée à l'urgence sanitaire aux ménages précaires** a été publié au JO le 6 mai 2020. Cette aide est de 150€ pour les bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de la prime forfaitaire pour reprise d'activité, de l'AER ou du RSO, et de 100€ par enfant à charge pour les bénéficiaires de ces mêmes allocations ainsi que des APL. Elle est attribuée automatiquement par les organismes gérant ces prestations au titre des mois d'avril ou de mai 2020, une seule aide étant due par foyer. Cette mesure doit bénéficier à 4 millions de foyers pour un coût estimé à 900 millions d'euros.

aefinfo.fr et legifrance.gouv.fr, 06 /05/2020

### Une forme de reconnaissance de l'investissement formation dans les comptes des entreprises effective à partir du 1<sup>er</sup> mai

Le [règlement ANC n°2019-09](#) du 18 décembre 2019 relatif aux frais de formation est homologué par [un arrêté](#) publié au JO du 30 avril 2020. Ce nouveau règlement introduit pour les entreprises **une possibilité de choix entre la situation existant jusqu'à présent ou la comptabilisation des dépenses de formation externes dans les mêmes conditions qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle**. L'ANC propose par ailleurs un modèle de déclaration des dépenses de formation. La solution trouvée par le ministère du Travail et l'Autorité des normes comptables permet d'**améliorer la reconnaissance de l'investissement formation dans les comptes des entreprises**.

aefinfo.fr, 30/04/2020 ([article complet disponible sur demande](#))

### Les agents publics peuvent désormais recourir au télétravail ponctuel

Le décret n° 2016-151, qui jusqu'à présent encadrait le télétravail dans la fonction publique, a été remanié afin de mieux prendre en compte la situation actuelle. Il est remplacé par le [décret n° 2020-524](#), publié au JO du 6 mai 2020. Très attendu, ce texte est pris pour l'application de la loi de transformation de la fonction publique et non pour celle de la loi d'urgence sanitaire et doit combler un vide réglementaire particulièrement gênant en période de confinement. Le nouveau décret étend les lieux autorisés pour le télétravail aux lieux privés et à tout lieu à usage professionnel. Il intègre aussi un nouvel article formalisant l'autorisation de télétravail. Il facilite par ailleurs l'utilisation du matériel informatique personnel pour les agents travaillant à distance. Enfin, il permet, en cas de situation exceptionnelle, de déroger à une règle précédemment établie, qui limitait le télétravail à trois jours par semaine.

legifrance.gouv.fr et cio-online.com, 06/05/2020

### Obligation d'adaptation : jurisprudence récente

[Quatre décisions récentes de la Cour de cassation](#) reviennent sur les critères de **l'obligation d'adaptation** qui pèse sur l'employeur.

centre-inffo.fr, 05/05/2020 ([article complet disponible sur demande](#))

## Conséquences du Covid 19 sur l'enseignement à distance et la continuité pédagogique

Suite de nos propositions pour vous aider à la mise en oeuvre de la FOAD, de l'individualisation

Les épisodes précédents à retrouver dans [les éditions spéciales de la lettre du CAR](#)

Épisode 1 : la question des outils.

Épisode 2 : la question de l'accompagnement des apprenants.

Épisode 3 : des ressources pour scénariser et mettre en oeuvre la formation à distance.

Épisode 4 : des ressources pour penser le temps de l'enseignement et des apprentissages et pour prendre le temps.

Épisode 5 : la classe virtuelle : des ressources pour la penser, la concevoir et la mettre en oeuvre.

### Épisode 6 : Les RDV du Cafoc

Le contexte inédit que nous traversons depuis début mars nous oblige à questionner, à réinventer nos pratiques professionnelles, à innover en intégrant la formation à distance, et à trouver de nouvelles manières d'interagir, de collaborer, de coopérer. **Afin de vous accompagner dans ce changement, le CAFOC vous propose une série de rendez-vous thématiques.** Des temps de partage, d'une heure, à distance, centrés sur la pédagogie, la médiation, l'accompagnement et toute thématique en lien avec nos métiers de professionnels de la formation, sont programmés chaque semaine.

Après un moment de présentation du sujet du jour, des échanges permettront de répondre à certaines des interrogations des participants, de rompre avec l'isolement professionnel parfois ressenti ces dernières semaines.

**Voici l'agenda des prochains RDV et le lien vers le formulaire d'inscription** (la procédure de connexion sera envoyée par mél suite à votre inscription).

- ✓ Mardi 12 mai de 11h à 12h : [Organiser et formaliser l'action de formation en FOAD](#)
- ✓ Jeudi 14 mai de 14h à 15h : [Pédagogie à distance](#)
- ✓ Mardi 19 mai de 11h à 12h : [Psychologie et travail, psychologie et formation](#)
- ✓ Mardi 26 mai de 15h à 16h : [Et la motivation ?](#)
- ✓ Jeudi 28 mai de 11h à 12h : [Transformer ma séquence de formation présentielle en séquence à distance](#)
- ✓ Vendredi 05 juin de 11h à 12h : [L'accompagnement socio-professionnel](#)

La cellule FOAD est là pour vous accompagner et répondre à vos questions tant sur les outils, que sur le plan pédagogique ou juridique. Vous pouvez contacter Sarah de La Morandière ([Sarah.De-La-Morandiere@ac-versailles.fr](mailto:Sarah.De-La-Morandiere@ac-versailles.fr)) ou Elsa Matilla ([elsa.matilla@ac-versailles.fr](mailto:elsa.matilla@ac-versailles.fr)).

### [Dossier documentaire] La FOAD au temps du covid-19

Depuis la mise en place des mesures de confinement, les prestataires de formation doivent impérativement accélérer leur transformation digitale et proposer des formations à distance. Ils doivent notamment revoir leur modèle pédagogique. Ce [dossier documentaire](#) propose un tour d'horizon des nouvelles pratiques et des ressources relatives à la législation, à la mise en place de la formation à distance ainsi que des outils et solutions disponibles gratuitement pendant la pandémie. **Vous y (re)trouverez notamment les interventions du Cafoc de Versailles sur le sujet.**

Centre Inffo, Avril 2020

### [Dossier de 7 pages] Les responsables formation face à la pandémie : 7 questions clés

**Centre Inffo a posé plusieurs questions à des responsables formation en entreprise.** Parmi elles : La FOAD peut-elle réellement prendre le relais durant le confinement ? Quelques témoignages apportent des éléments de réponses : « S'il n'y a plus de présentiel, le digital ne le remplacera pas. Et le digital a même besoin de présentiel pour bien se fixer. Les gens ont besoin de présentiel, pour prendre du recul sur leurs problématiques ». « La formation digitale n'est pas la solution durant la pandémie, nos collaborateurs qui n'assurent pas de service minimum ne sont pas en activité, ce qui n'est pas compatible avec la formation ». « Nous travaillons à changer ces habitudes d'apprentissage. Mais le Covid-19 ne nous a pas laissé le temps de la préparation pour faire face. Or, la FOAD demande un travail important de préparation et de communication face à un public pas toujours réceptif au e-learning. »

Inffo Formation 987, du 1<sup>er</sup> au 14 mai 2020 ([dossier complet disponible sur demande](#))

## Le défi de la continuité pédagogique pour les Gréta

Dans une interview, **Catherine Gatineau**, CFC au **Cafoc de Paris**, répond aux questions de Centre Inffo : Comment les Gréta se sont-ils adaptés à la crise sanitaire ? Quels outils utilisiez-vous avant le Covid-19 qui vous ont permis de vous adapter ? Quels changements constatez-vous dans les pratiques pour les formateurs et les stagiaires ?

centre-inffo.fr, 07/05/2020 ([interview complète disponible sur demande](#))

## Un numéro spécial sur l'évaluation en temps de pandémie

La Revue « Evaluer. Journal international de recherche en éducation et formation » (e-JIREF) est une revue scientifique francophone qui émane de l'ADMEE-Europe. Les articles publiés font l'objet d'une évaluation en « double aveugle », par les pairs. [Ce 1<sup>er</sup> numéro hors série du e-Jiref](#) (258 pages), consacré au thème "**Évaluer en temps de pandémie**" et publié le 4 mai 2020 se veut "atypique", avec des textes "variés". Il donne l'accès à une trentaine d'articles émanant de quelque 40 contributeurs et propose des pistes d'action.

journal.admee.org, 04/05/2020

## Illettrisme : « LES ÉCRANS DU CDRIML »

Le [CDRIML](#) (Centre de Ressources Illettrisme et Maîtrise de la langue) d'Île-de-France propose des **actions de professionnalisation financées par la Région Île-de-France (à coût zéro pour les participants)** qui s'adressent **aux acteurs du territoire œuvrant auprès de franciliens en difficulté avec la langue française et / ou les savoirs de base**. Face à l'impossibilité d'animer ses sessions de professionnalisation en présentiel dans le contexte actuel de crise sanitaire liée au COVID-19, le CDRIML a tenu à réagir rapidement pour continuer à accompagner les acteurs du territoire. Toute l'équipe s'est mobilisée pour proposer dès la fin du mois d'avril : « [Les écrans du CDRIML](#), des sessions de professionnalisation à distance et à portée de clic ». **Le programme du mois de mai étant déjà complet, de nouvelles dates sont à venir en juin et juillet**. Si vous souhaitez en savoir plus ou pour être tenu informé de l'ouverture des pré-inscriptions, écrivez à : [sylvie.ferreira@ac-versailles.fr](mailto:sylvie.ferreira@ac-versailles.fr).

[www.cdri-idf.ac-versailles.fr](http://www.cdri-idf.ac-versailles.fr)

## L'Unesco pointe une fracture numérique préoccupante dans l'enseignement à distance

826 millions d'élèves et d'étudiants sans ordinateur à domicile et 706 millions sans internet à la maison. **Ces chiffres témoignent des inégalités d'accès au numérique en 2020**, révèle [un communiqué de presse de l'Unesco](#). Autant de données qui viennent rappeler que l'objectif de continuité pédagogique en période de crise sanitaire "ne peut se limiter aux moyens en ligne", alerte **Audrey Azoulay**, directrice générale de l'Unesco. Et de plaider en faveur de la "**créativité dans toutes les formes d'apprentissage**" et du recours à **des technologies plus répandues telles que les émissions de radio et de télévision communautaires. Sans formation aux outils et à une ingénierie pédagogique adaptée, les difficultés pour passer à un apprentissage distanciel efficace sont réelles**. "Ce type de soutien est particulièrement rare dans les pays à faible revenu", insiste l'Unesco. Pour **Stefania Giannini**, sous-directrice générale de l'Unesco, toutes ces inégalités justifient le lancement d'une "[Coalition mondiale pour l'éducation Covid-19](#)".

unesco.org via centre-inffo.fr, 05/05/2020 ([article complet disponible sur demande](#))

## Former, se former en ligne. Pistes bibliographiques

[Bibliographie réalisée par le Centre de documentation sur la formation et le travail \(CDFT\) du Cnam, 19p.](#)

Cette bibliographie a été réalisée en avril 2020. Conçue pour fournir des pistes de lecture en période de confinement et de fermeture des bibliothèques publiques, elle ne se veut pas exhaustive, et ne regroupe que des textes accessibles à distance. Consacrée à la formation et à l'enseignement en ligne, elle est composée d'articles, ouvrages et études parmi les plus récents, qui analysent l'impact des technologies numériques sur le système éducatif, les processus d'apprentissage et le travail des enseignants et formateurs ainsi que de nombreux témoignages et retours d'expérience sur la continuité pédagogique parus ces 2 derniers mois sur la plateforme Hypothèses pour rendre compte des débats en cours au sein de la communauté scientifique.

travailformation.hypotheses.org, 28/04/2020

## Conséquences du Covid 19 sur la formation professionnelle et l'apprentissage

**Alice Kamenka**, administratrice territoriale, est nommée **DRAFPIC de la région académique Île-de-France**

Les centres de formation continue pourront accueillir des stagiaires à compter du 11 mai 2020

Dans un [communiqué du 4 mai 2020](#), le ministère du Travail annonce que "les centres de formation continue pourront de nouveau accueillir leurs stagiaires (salariés, indépendants et demandeurs d'emploi) à compter du 11 mai 2020". Les organismes devront nécessairement respecter [le protocole national de déconfinement](#) qui détaille les mesures à prendre pour assurer la protection des salariés. **Ce protocole sera complété par un guide destiné spécifiquement aux organismes de formation** qui devait initialement être publié le 5 mai. La ministre du Travail salue la « réactivité » des acteurs qui se sont organisés pour poursuivre leur activité à distance pendant le confinement. Selon la FFP, avant la crise sanitaire, seulement 10 % des formations étaient dispensées à distance. En un mois, leur nombre a doublé, voire triplé. Un mode d'apprentissage devrait continuer à se développer.

**Pour les CFA, aucune date d'ouverture n'est encore arrêtée.** Muriel Pénicaud, a annoncé être "en train de travailler avec tout le secteur de l'apprentissage pour une réouverture qui devrait être très rapide pour les CFA qui sont capables de mettre en place toutes les mesures sanitaires". Des annonces en ce sens devraient être faites "dans quelques jours" et **un guide spécifique précisera les conditions sanitaires à respecter.**

Consulter l'article de Centre Inffo : « [Dans les Pays de la Loire, les CFA préparent la reprise](#) »

**Plusieurs organisations lancent des guides pour accompagner la reprise d'activité dans le secteur de la formation**

**Le CNEA et le Synofdes** lancent « [La reprise d'activité : l'après confinement ?](#) ». Ce guide de 46 pages liste les conditions de réalisation d'un plan de reprise, le coût prévisible ou encore les responsabilités respectives des employeurs et salariés. **Ce guide concerne la branche des organismes de formation** ainsi que toutes les branches membres du CNEA. Les deux organisations professionnelles vont aussi **lancer avant la fin mai, une application gratuite** "qui assure la vérification des actes barrières et de la politique de prévention mise en œuvre dans le cadre des obligations de moyens qui pèsent sur chaque direction de structure".

**le Syntec et la FFP** ont publié un "[guide de recommandations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités dans le contexte de pandémie de Covid-19](#)". Il comporte **une fiche spécifique sur les "métiers de la formation"**.

travail-emploi.gouv.fr, aefinfo.fr et centre-inffo.fr, cnea-syn.org et syntec.fr, du 30/04 au 07/05/2020

**France compétences, apprentissage, PME... : les propositions des députés pour "faire face à la crise de la formation"**

La commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale a lancé un suivi sectoriel de la mise en œuvre du plan d'urgence sanitaire. **Une place a été accordée au champ de la formation professionnelle et de l'apprentissage.** Les députés **Fadila Khattabi** (LREM) et **Stéphane Viry**, (LR) ont identifié **"3 séries de difficultés appelant des réponses urgentes"** : suivi des formations dans un contexte d'épidémie, absence de débouché pour les entreprises comme pour les apprentis dans les prochains mois et un problème de financement à venir. Ils ont formulé une série de **5 propositions pour faire face à cette crise annoncée de l'apprentissage et de la formation professionnelle.** 1- "geler" les montants des coûts-contrats pour les maintenir à leur niveau actuel en 2021, 2- étendre le bénéfice de l'aide unique aux employeurs d'apprentis au-delà du niveau bac et aux entreprises de plus 250 salariés 3- mettre à disposition des apprentis des équipements informatiques financés par la région pour contenir la fracture numérique, 4- élargir l'accès aux fonds mutualisés de la formation aux entreprises de plus de 50 salariés pour financer leur plan de développement des compétences. Ce seuil pourrait être relevé de 50 à 250 salariés. 5- augmenter les effectifs de France compétences pour lui permettre de mener pleinement ses missions".

aefinfo.fr, 06/05/2020

**Pôle emploi envisage une semaine de préparation avant une éventuelle réouverture progressive des agences le 18 mai**

**Pôle emploi prépare sa stratégie de reprise d'activité progressive après la fin de la phase de confinement.** Cette stratégie propose de consacrer la semaine du 11 mai 2020 à la préparation de la réouverture des sites et, si toutes les conditions de santé et sécurité des agents et des usagers sont remplies, quelques activités nécessitant des rendez-vous physiques, pourraient reprendre en agence. Les services à distance demeurent pleinement mobilisés.

aefinfo.fr, 05/05/2020

## Actualités concernant le FNE-Formation

### Le ministère du Travail apporte des précisions à son "questions/réponses" sur le FNE-Formation renforcé

Le ministère du Travail a actualisé, le 29 avril 2020, son [questions/réponses" sur le FNE-Formation renforcé](#).

Lors du webinaire : **Le FNE FORMATION en pratique**, organisé le 29 avril ([accéder au replay](#)), coanimé avec Cyril Parlant (Fidal.), le sous-directeur des politiques de formation et du contrôle à la DGEFP a mis en avant la nouvelle souplesse offerte en matière d'activité partielle et de FNE-Formation, mais prévient que les Direccte seront attentives aux demandes et coûts des dossiers. [Accéder à l'article de Centre Inffo qui propose un retour sur ce webinaire.](#)

**Interview de Cegos à Entreprise & Carrières 1478** : « [Le moment est propice au développement des compétences](#) »

**Article de Centre Inffo** : [Coronavirus : les nouvelles dispositions du FNE relancent une dynamique de formation \(Cegos\)](#)  
aefinfo.fr, garf.asso.fr et info-socialrh.fr et Entreprise & Carrières 1478, du 30/04 au 04/05 /2020

## Projets de transitions professionnelles : France compétences reporte plusieurs échéances

Le conseil d'administration de France compétences qui s'est tenu le 23 avril 2020, a acté **le report de plusieurs échéances relatives au fonctionnement des associations Transitions Pro et des projets de transition professionnelle**. Les modalités et priorités de prise en charge de ces projets entreront ainsi en vigueur **le 1<sup>er</sup> octobre 2020** (au lieu du 1<sup>er</sup> juin). De même, **le calendrier de mise en œuvre du SI commun aux associations transitions Pro se trouve lui aussi décalé. Ces reports sont liés à la crise sanitaire du Covid-19.**

aefinfo.fr, 04/05/2020

## Actualités concernant le CPF

Fin avril, la Caisse des dépôts et consignation a commencé à créditer les quelque 28 millions de comptes des actifs français. **Crise sanitaire oblige, la mise en service de toutes les fonctionnalités de l'appli CPF a pris du retard.** Ainsi, la possibilité pour les employeurs de créditer le compte de leurs salariés ou pour Pôle emploi d'abonder ceux des demandeurs d'emploi a été renvoyée à plus tard. Initialement prévues pour être disponibles avant l'été, ces fonctionnalités devront attendre septembre pour devenir effectives. **Michel Yahiel**, le directeur des retraites et de la solidarité de la CDC, fait le point, dans **une interview à AEF info (disponible sur demande)**, des conséquences de cette période à la fois sur l'utilisation du CPF et sur le développement de son application. Il détaille notamment le nouveau calendrier de prise en compte des abondements dans cette dernière. Dans [une autre interview](#) accordée au journal *Les Echos*, **Michel Yahiel** explique que l'application Mon compte formation suscite toujours l'intérêt, malgré la crise. Si le nombre de demandes est passé de 20.000 à 6.300 en moyenne par semaine depuis le confinement, elles "ne se sont pas écroulées grâce aux formations à distance dont le nombre a été multiplié par plus de 2 depuis début mars"

aefinfo.fr, lesechos.fr et info-socialrh.fr, 05/05/2020

## L'apprentissage face à la crise

Alors que les campagnes de recrutement d'alternants sont traditionnellement d'actualité à cette période, **les secteurs professionnels tentent de s'adapter pour éviter l'effondrement redouté de l'offre des entreprises que menace de provoquer la crise sanitaire**. La baisse des effectifs d'alternants pourrait atteindre 20 % dans certaines branches. Qu'il s'agisse d'assurer la continuité pédagogique, d'organiser les examens ou de préparer la rentrée de septembre 2020, **les branches professionnelles s'impliquent**. L'article propose des **exemples d'actions menées par différentes branches professionnelles et opco** (FNTP, CCCA-BTP, FFA, UIMM, Opco2i, Anfa, Leem, metallurgie, Umih, Cfai, Capeb, Akto).

Si les branches professionnelles sont particulièrement inquiètes, **les grands groupes sont plus confiants**. À ce stade de la crise liée au Covid-19, les poids lourds de l'économie française tels Axa, Veolia, Engie, La Poste ou GRDF n'envisagent pas de revenir sur ces projections d'embauche d'apprentis. En pleine campagne de recrutement pour la rentrée prochaine, ils ont basculé tous les process en ligne avec des résultats parfois meilleurs que les années précédentes.

aefinfo.fr, 04 et 06/05/2020 ([articles complets disponibles sur demande](#))

## Bilan des conséquences de la crise et nouveaux défis pour l'opco Mobilités

A quelques jours du déconfinement, l'**Opco Mobilités** dresse un **1<sup>er</sup> bilan des conséquences de l'épidémie de coronavirus sur ses activités**. Durant la crise, la priorité de l'opco a été d'organiser la continuité de service à distance. « La bascule vers le nouveau système s'est faite rapidement. Les dossiers en stock ont été traités et financés. En un mois de confinement, nous avons décaissé plus de 40 millions d'euros. Il n'y a pas eu de rupture de prise en charge », témoigne **Patrice Omnes**, DG de l'Opco Mobilités. Concernant **les défis à relever après la crise**, il faudra accompagner la digitalisation des formations techniques spécifiques au secteur, traiter les demandes de prise en charge au titre du FNE-formation en lien avec les Direccte, poursuivre le développement de l'apprentissage et revoir les priorités de la convention d'objectifs et de moyens, que l'opco s'appropriait à signer avec l'État avant le confinement.

centre-inffo.fr, 07/05/2020 ([article complet disponible sur demande](#))

## Le Learning Culture Index, un indice de l'apprendre à apprendre en entreprise

Le **Learning Culture Index**, outil de Formetris adopté par **L'Oréal**, permet de **mesurer le développement de la culture de l'apprenance au sein des organisations**. Pour le DG de Formetris, il s'agit d'une **nouvelle méthode d'évaluation de la formation** qui repose sur la « métaphore du jardinier » : là où l'évaluation traditionnelle s'intéresse aux graines (les formations), pour mesurer l'impact, le Learning Culture Index se concentre sur la qualité de la terre (l'environnement), pour évaluer le développement de la culture de l'apprenance. Le Learning Culture Index a été testé chez L'Oréal dans 35 pays. Les résultats révèlent qu'il existe une réelle culture de l'apprenance dans les pays asiatiques alors que **le modèle français, générateur d'un faible indice de culture d'apprentissage, s'appuie davantage sur une culture du contrôle**. Trois actions-clés peuvent aider une entreprise à devenir apprenante : la 1<sup>ère</sup> vise à donner aux collaborateurs le pouvoir de choisir leur formation ; la 2<sup>ème</sup> place les « leaders, hiérarchiques ou d'expertise », dans une posture de formateurs et valorise l'apprentissage entre pairs ; la 3<sup>ème</sup> promeut la culture de l'apprenance, « au sens large ».

centre-inffo.fr, 05/05/2020 ([article complet disponible sur demande](#))

## Comment Défi Métiers est renforcé dans ses rôles de référencement de l'offre et d'observation de l'appareil de formation

Les missions de référencement de l'offre de formation et d'observation de l'appareil de formation de **Défi Métiers**, le Carif-Oref francilien, se sont récemment renforcées avec la réforme de l'apprentissage portée par la loi Avenir professionnel. Loin de freiner leur réalisation, **la crise liée au coronavirus vient au contraire de leur donner un coup d'accélérateur**. Dans ce contexte, le réseau des Carif-Oref a été chargé d'administrer **une enquête nationale auprès des prestataires de formation** qui s'accompagne pour Défi Métiers d'une **série d'enquêtes régionales**. Par ailleurs, [Défi métiers rend visible le marché de formations 100% à distance lancé par Pôle emploi](#) pendant la période de confinement et en profite pour faire évoluer son moteur de recherche.

defi-metiers.fr et aefinfo.fr, 04/05/2020 ([article complet disponible sur demande](#))

## Ils ont répondu à l'appel à contribution de Centre Inffo et l'Université Paris-Dauphine (2ème partie)

L'Université Paris-Dauphine PSL et Centre Inffo ont lancé un [appel à contributions](#) en direction des professionnels de la formation pour connaître leurs analyses, projections, projets, attentes, engagements pour le "monde d'après".

**Sara Croüs**, consultante ([Maîtriser de nouvelles compétences afin que personne ne soit laissé pour compte](#), 29 avril), **Hervé Estampes**, coprésident de Graduate ([Évaporation des compétences et performance durable](#), 4 mai), **Claire Pfauwadel**, directrice de l'organisme de formation Trajectoire formation ([Le grand absent du moment, le management...](#)) et **Jean-Marie Breillot**, directeur de Compétences en Plus ([La crise actuelle consolide une conception renouvelée de la compétence](#)) ont apporté leur contribution à cette rubrique du Quotidien de la formation.

L'Aperçu Formation (newsletter de Centre Inffo), 06/05/2020

**EN BREF** : **Les Missions locales vont rouvrir leurs sites prochainement et de manière progressive**", indique l'**UNML**, dans [un document](#) mis en ligne le 30 avril et adressé au réseau. L'Union rappelle que "le télétravail doit être maintenu partout où c'est possible, au moins pendant la première phase, c'est-à-dire jusqu'au 2 juin".

## Informations concernant la formation professionnelle non liées à la crise due au Coronavirus

Préparez votre démarche Qualiopi

Webinar du 28 avril 2020, organisé par Via Compétences, [consultez le replay](#)

### Actualités concernant les Compétences

Le Cedefop a créé [un index européen des compétences](#) ("European skills index"). Mis en ligne le 12 mars 2020, il vise à **mesurer la capacité de chaque pays européen à développer les compétences de sa population** via le système scolaire et la formation professionnelle, à activer ses compétences et à les faire correspondre avec les besoins du marché du travail. **En 2020, la France est positionnée en 24<sup>ème</sup> position sur les 31 pays étudiés, avec un score de 51 sur 100.**

Baptisée "JobAnjou", [une nouvelle plateforme](#) a été lancée mi-février par le **Département du Maine-et-Loire** dans le cadre de sa **mission d'accompagnement des allocataires du RSA**. "Plein d'entreprises utilisant les autres plateformes d'emploi n'arrivent toujours pas à recruter. Aujourd'hui, les employeurs n'hésitent plus à former. **Mais leur vraie problématique porte sur les savoir-être et la manière d'attirer les candidats**". JobAnjou propose aux candidats de renseigner leur profil et aux employeurs leurs offres d'emploi en se basant sur les compétences.

**Valoriser les Mad Skills.** Jusqu'à présent, ces compétences folles apparaissaient au bas du CV. Les cabinets de recrutements ont pris conscience qu'elles pouvaient servir à valoriser leurs candidats auprès des entreprises clientes.

aefinfo.fr, centre-inffo.fr et Inffo Formation 987, du 30/04 au 05/05/2020 ([articles complets disponibles sur demande](#))

### Santé et QVT

#### Télétravail : l'Anact lance un kit gratuit et publie les résultats de son enquête

"Le réseau Anact-Aract lance [un kit gratuit en ligne](#) pour aider les entreprises et les organismes publics "à mettre en place le télétravail, le déployer à titre exceptionnel, ou encore en améliorer les pratiques". En parallèle, l'Anact publie [les premiers résultats de son questionnaire](#) dédié à **la pratique du télétravail en confinement**, qui révèle que seuls 67 % des télétravailleurs disent disposer d'un environnement adapté chez eux.

anact.fr, 28 et 29/04/2020

#### Un quart des télétravailleurs juge les conditions de travail difficiles malgré un management plus confiant

"Le travail ne sera plus comme avant, mais le télétravail non plus après le confinement", indique **Terra Nova**, le 30 avril 2020, dans [une enquête intitulée "#Montravailàdistance, Jenparle !"](#), nom d'une initiative lancée par Res publica avec plusieurs partenaires, "afin de mieux comprendre les transformations du travail qui s'accroissent dans cette période si particulière". L'enquête montre qu'un quart des télétravailleurs français vivent difficilement le télétravail, malgré une relation entre collaborateurs et managers plus en confiance.

aefinfo.fr, 02/05/2020

## Conséquences du Covid 19 sur le marché du travail et les entreprises

### Limiter la casse économique et sociale

**Le gouvernement va adapter les mesures de soutien à l'économie pour continuer à accompagner les entreprises.** C'est ce qu'a indiqué **Bruno Le Maire**, le 4 mai. Il s'agit « d'essayer de **limiter le plus possible la casse économique et la casse sociale** », **alors que le ministre s'attend à des faillites d'entreprises**. Conséquence, le fonds de solidarité sera maintenu jusqu'au 31 mai, de même que les possibilités de report d'échéances fiscales et sociales. En outre, après le 1<sup>er</sup> juin, le fonds de solidarité « sera maintenu pour tous ceux dont l'activité continue à être fermée », a précisé Bruno Le Maire. Le ministre de l'Action et des Comptes publics, **Gérald Darmanin**, a quant à lui précisé sur BFM TV et RMC que les annulations de charges, pour les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, les arts et spectacles, le monde de la culture et une partie du monde du sport et du tourisme, porteront sur la période allant du 15 mars au 15 juin. Bruno Le Maire affirme que « 17 milliards d'euros de charges ont été reportés depuis la mi-mars ».

info-socialrh.fr, 05/05/2020

### [Protocole national de déconfinement pour les entreprises pour assurer la sécurité et la santé des salariés](#)

La reprise de l'activité est essentielle pour éviter l'effondrement de notre économie. Mais cette reprise doit nécessairement se faire dans le respect de la protection de la santé des salariés. Pour cela, **le ministère du Travail publie [un protocole national de déconfinement pour aider et accompagner les entreprises et les associations](#)**. Ce protocole précise la doctrine générale de protection collective que les employeurs du secteur privé doivent mettre en place. Il vient en complément des [48 guides métiers](#) déjà disponibles sur le site du ministère du Travail et élaborés en partenariat avec les fédérations professionnelles et les partenaires sociaux. De nouveaux guides seront publiés dans les jours qui viennent. Le travail à distance doit être "la règle chaque fois qu'il peut être mis en œuvre". Dans l'optique du déconfinement, les employeurs doivent, par ordre de priorité : "éviter les risques d'exposition au virus", "évaluer les risques qui ne peuvent être évités", et "privilégier les mesures de protection collective" par rapport aux mesures individuelles. Aussi, le protocole insiste en particulier sur les mesures d'organisation du travail et de gestion des flux.

Pour accompagner les entreprises dans leur reprise d'activité partielle ou totale à partir du 11 mai, **l'Afnor et le Medef Île-de-France publient [un guide intitulé "Pandémie : les clés de la reprise : bonnes pratiques et management des risques pour l'entrepreneur et ses collaborateurs"](#)**. Le document présente une méthode avec "des mesures concrètes pour faire obstacle à la propagation de la pandémie". Quatre priorités y sont listées : l'humain pour mettre en place un climat bienveillant, la sincérité financière, les priorités managériales et le retour sur site des salariés.

Lettre d'information du Ministère du travail, travail-emploi.gouv.fr et aefinfo.fr, 04 et 06/05/2020

### [Édouard Philippe annonce une "aide pour les jeunes précaires et modestes de moins de 25 ans" ouverte aux étudiants](#)

"J'annonce aujourd'hui une aide pour les jeunes précaires ou modestes de moins de 25 ans", a déclaré le Premier ministre, le 4 mai 2020, pour présenter la stratégie nationale de déconfinement. Les moins de 25 ans constituaient l'angle mort de l'aide exceptionnelle actée dans la 2<sup>ème</sup> loi de finances rectificative. Cette aide de 200€ versée en juin va concerner 800 000 "étudiants ayant perdu leur travail ou leur stage", "étudiants ultramarins isolés qui n'ont pas pu rentrer chez eux" ou "jeunes de moins de 25 ans précaires ou modestes qui touchent les APL".

aefinfo.fr, 04/05/2020

### [« Ensemble pour l'emploi » : nouvelle plateforme de recrutements en Île-de-France](#)

**La Région Île-de-France** a lancé le 4 mai, en partenariat avec **Le Bon Coin** et **StaffMe**, start-up spécialisée dans la mise en relation entre des jeunes indépendants et des entreprises pour la réalisation de missions ponctuelles, la [plateforme Ensemble pour l'emploi](#) pour accompagner la reprise d'activité sur le territoire francilien. Elle a pour but de répondre à **trois besoins essentiels : trouver un emploi, recruter et se former en Île-de-France**.

iledefrance.fr via L'Aperçu Formation (newsletter de Centre Inffo), 06/05/2020

### [Télétravail, CET, mobilité : Olivier Dussopt confirme plusieurs mesures pour la reprise d'activité des fonctionnaires](#)

Par voie de communiqué, le secrétaire d'État **Olivier Dussopt** annonce le 5 mai 2020 "**quatre mesures pour accompagner la reprise d'activités des agents publics et des services publics dans le cadre de la sortie du confinement**". Celles-ci concernent le télétravail occasionnel, le déplafonnement du CET, le forfait mobilités et la plateforme "Place de l'Emploi public", enrichie d'une application mobile.

aefinfo.fr, 05/05/2020

### [Le collectif du Pacte du pouvoir de vivre liste "15 mesures indispensables à mettre en œuvre dès la fin du confinement"](#)

"Le temps du déconfinement ne sera pas synonyme de retour à la normale. Plus que jamais, notre protection sociale et la solidarité au niveau international devront être au rendez-vous [...]. Il ne doit pas non plus être un retour à l'avant Covid-19, car [la période] appelle une profonde transformation sociale, écologique, économique et démocratique", expliquent les [55 organisations adhérentes au Pacte du pouvoir de vivre](#) qui, dans un courrier adressé au Premier ministre, détaillent "[15 mesures indispensables à mettre en œuvre dès la fin du confinement](#)".

aefinfo.fr, 02/05/2020

## Actualités des métiers et secteurs

Les métiers déjà vulnérables, ceux qui le sont devenus avec le confinement, ceux qui se retrouvent "en première ligne", les métiers pouvant recourir au télétravail et ceux "économiquement préservés mais parfois contraints à l'inactivité partielle". Tels sont **les 5 types de métiers distingués par France Stratégie** dans [une note publiée le 29 avril](#), au regard de leur vulnérabilité par rapport à la crise engendrée par l'épidémie de coronavirus.

Plus de **250 000 recrutements de saisonniers ont été enregistrés durant le confinement**, entre mars et avril 2020. Une explosion des demandes, à l'approche de la période estivale, qui témoigne de la volonté des professionnels de **rattraper le retard perdu en raison de la crise sanitaire**. 5 principaux secteurs sont concernés : **l'agriculture** arrive en tête, suivie de **la logistique**, de **la grande distribution**, de **l'agroalimentaire** et enfin **l'hygiène-propreté**. La particularité pour cet été 2020 est le manque de visibilité sur **l'hôtellerie-restauration**, secteur qui arrive normalement en 2<sup>ème</sup> position chaque année et qui a dû mettre en attente l'ensemble de ses recrutements.

Si la crise sanitaire a conduit 10 millions de français au chômage partiel, le confinement peut toutefois rimer aussi avec recrutement. Ainsi, de nombreux secteurs recrutent urgemment afin de palier aux bouleversements provoqué par l'épidémie de Covid-19. Une étude de la plateforme de recrutement par l'intérim QAPA dévoile ainsi que **plus de 310 000 postes sont à pourvoir dans 6 secteurs d'activités**. Si **l'Île-de-France** n'est pas concernée par les secteurs de **l'agriculture** et de **l'agroalimentaire**, des besoins sont néanmoins exprimés dans les 4 autres secteurs : **la logistique**, **la grande distribution**, **le secteur santé et action sociale** et **l'hygiène et à la propreté**.

strategie.gouv.fr et aefinfo.fr, info-socialrh.fr, et defi-metiers.fr, du 04 au 06/05/2020

**EN BREF : Culture : Emmanuel Macron a présenté une série de mesures dont une année blanche pour les intermittents jusqu'en août 2021 et 50 M€ pour le Centre national de la musique // PSA rouvre progressivement ses usines françaises dès le 11 mai // Amazon prolonge la fermeture de ses entrepôts en France, sans bénéficier des mesures de chômage partiel // La SNCF envisage un plan d'aide de l'État et de possibles suppressions de postes**

## Conséquences du Covid-19 sur l'éducation

### Réouverture des établissements scolaires : les protocoles sanitaires sont publiés

Le ministère de l'Éducation nationale a publié, le 3 mai 2020, **le protocole sanitaire de réouverture des écoles et des établissements scolaires**. Composé de **2 guides de plus de 50 pages** pour [les écoles](#) et [les établissements secondaires](#).

Le **Conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN)** rend publiques, le 5 mai 2020, ses "[recommandations pédagogiques pour accompagner le confinement et sa sortie](#)".

Le ministère de l'Éducation nationale détaille, dans [une circulaire](#) mise en ligne le 4 mai, **les conditions dans lesquelles les apprentissages reprendront à compter du 11 mai dans les écoles, du 18 dans une partie des collèges**. Elle précise les conditions de la reprise pédagogique, fixe des priorités par niveau d'enseignement et détaille les conditions de préparation de la réouverture. Cette circulaire est prolongée par [des documents](#) dédiés à la reprise pédagogique.

aefinfo.fr, du 03 au 05/05/2020

### Les maires d'Île-de-France demandent le report de la réouverture des écoles et une meilleure protection juridique

L'association des maires d'Île-de-France a écrit à Emmanuel Macron pour lui demander de repousser la réouverture des écoles, prévue à partir du 11 mai, dénonçant un déconfinement "à marche forcée". Les signataires demandent de reporter la date de réouverture des écoles dans les départements classés rouges, dont l'Île-de-France, et de ne pas faire reposer sur les maires la "responsabilité juridique, politique et morale de la réouverture des écoles".

aefinfo.fr, 04/05/2020

### Déconfinement des établissements d'enseignement supérieur : le MESRI diffuse son plan définitif pour le 11 mai

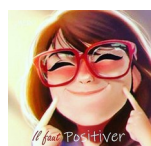
Dans un courrier adressé aux présidents et directeurs d'établissement d'enseignement supérieur, d'organismes de recherche et de Crous et mis en ligne sur [le site de la Dgesip](#) le 4 mai 2020, **Frédérique Vidal** détaille [le plan de déconfinement définitif](#) qui entrera en vigueur le 11 mai prochain.

aefinfo.fr, 04/05/2020



## EN BREF

60 % des parents ne comptent pas renvoyer leur enfant à l'école (baromètre CoviDirect OpinionWay) // L'application **Stop Covid** pourrait être **disponible à partir du 2 juin 2020** // Chaque département devra disposer d'une "brigade sanitaire" à partir du 11 mai 2020. Elle sera chargée d'enquêter sur l'entourage des malades contaminés par le Covid-19 // Lors de la conférence mondiale de donateurs, qui entend réunir 7,5 Md€ pour la recherche d'un vaccin contre le Coronavirus, la France promet 500 M€ // Dans une [tribune dans Le Monde](#), 92 dirigeants d'entreprises françaises appellent à une relance économique verte, résiliente et inclusive // Nominations: **Alice Kamenka**, administratrice territoriale, est nommée **DRAFPIC de la région académique Île-de-France**, **Véronique Descacq** est nommée **Directrice Bretagne**, **Carine Trividic** est nommée **directrice de cabinet du recteur de Paris**



## LES PETITES NOTES POSITIVES

### The Mask !

[Une vidéo éducative et ludique](#) réalisée par le CHU de Nantes pour expliquer les bonnes pratiques à suivre quand on porte un masque de protection (papier ou tissu) afin d'éviter la propagation du virus. A mettre entre toutes les mains !

### Confinés mais cultivés !

La revue **Connaissance des arts** a sélectionné [5 Mooc pour se former à l'art](#) disponibles en ligne gratuitement : une brève histoire de l'art, Louis XIV à Versailles, Couleurs, bleu, jaune, rouge dans l'art, une brève histoire de la photographie et le Pop Art.

### Exercice physique

Le réseau Canopé propose [des activités physique et de la méditation](#) à faire avec ses enfants à la maison durant le confinement : parcours de motricité, jonglage, équilibre, méditation, yoga, jeux...

### Humour

[Pas facile d'être prof en visio...](#)

[Grâce à Robert Bidochon, le déconfinement paraît de suite plus clair !](#)

Merci à **Elsa Matilla** pour sa **collaboration dans l'écriture de cette lettre**

**Directeur de la publication** : Gérard Puigdemont *Délégué académique à la formation continue.*

**Responsable de la rédaction** : Muriel Lajugie-Liondor *Responsable du CAFOC. Rédaction* : Amandine Vigne *Documentaliste au Centre académique de ressources (CAR). Avec la collaboration de* : Elsa Matilla *Chargée de mission ingénierie pédagogique et usages du numérique. Graphisme et mise en page* : Micheline Montout *Chargée de communication*, Lionel Garcia *Graphiste.*



PORTAIL DU CAR



[amandine.vigne@ac-versailles.fr](mailto:amandine.vigne@ac-versailles.fr)

Lettre optimisée pour une lecture sur écran, au format pdf et contenant des liens hypertextes.  
Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer que si nécessaire.

## COVID-19

Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les  
mains très  
régulièrement



Tousser ou  
éternuer dans  
son coude  
ou dans un  
mouchoir



Utiliser des  
mouchoirs à  
usage unique



Saluer sans  
se serrer  
la main,  
éviter les  
embrassades